

Internationale économique de l'écologie et de la bioFinance

La protection du vivant et du droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes passent par le socialisme



GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DE L'ÉCOLOGIE

Nous agissons contre la faillite économique et écologique du capitalisme, économie subventionnée.

mobilitartagee.free.fr

école de la **mobilité**.free.fr - école de l'**écologie**.free.fr

1, rue de l'avenir 73100 Aix-les-Bains 04 79 88 99 59

Siret 501 000 913 00019 - URSSAF 730 530 1410899

Réseau d'Images de Marques **VOITURAGE GRATUIT**

Plus d'un millier de covoiturages et des dizaines de prêts gratuits en autopartage

La mobilité = la première activité humaine !

LETTRÉ OUVERTE aux exploiters de l'hôtellerie-restauration et leurs complices

Pascal SACAU 1 51 07 75 119 046 70

Livreur de pizzas le soir-serveur à midi
Contrat CDD d'un an - aidé par le Conseil Général
Conseillère Mme Claudine FRUMY 06 80 82 02 63
1, rue de l'avenir 73100 Aix-les-Bains

COPIE pour

Monsieur COHEN Joseph, gérant de fait et Directeur du
BAR-RESTAURANT-PIZZERIA « LE BORSALINO »
453, boulevard Wilson 73100 Aix-les-Bains
Siret 504 950 320 00011 -code NAF 5610C

14/12/10 21:46:54 LR AR

Sujet : 2e agression physique sur mon lieu de travail par votre associé

*Internationale économique de l'écologie et de la bioFinance,
Aix-les-Bains, du 14 au 20 décembre 2010.*

Monsieur Joseph COHEN, gérant de fait, Directeur du Restaurant-Pizzeria « LE BORSALINO »

Ce soir, vers 20h45, alors que j'étais en face de vous, à l'entrée de la cuisine, votre associé prénommé « GARIB » s'est rué sur moi en me prenant par derrière et en serrant mon visage avec ses mains et mon cou avec ses deux bras refermés en clé. Son agression était d'une grande violence. Il m'a mis à terre devant vous. **Vous avez regardé.**

Ce type de prise a pour but de casser les vertèbres cervicales de sa victime.

Vous n'avez rien dit. Vous n'êtes pas intervenu. Vous avez laissé faire. Vous vous êtes fait complice de cette agression très grave sur mon lieu de travail et pendant mon travail alors qu'à aucun moment, je n'ai porté la main sur cette personne, ni menacé d'aucune façon. Vous avez même justifié cette agression en lui donnant raison.

C'est la porte ouverte à une 3e agression, une façon de maintenir la pression.

Une technique patronale empruntée au système mafieu.

Face à ce type de situation, je suis les mains liées. Comment pourrais-je réagir, sur mon lieu de travail, alors que tout salarié est lié par un lien de subordination au supérieur hiérarchique même quand il **LE FRAPPE** ? Votre associé le sait et agresse quand même l'employé. C'est la preuve qu'en plus d'être incompetent, il est **lâche**.

D'ailleurs, ce monsieur est-il mon supérieur hiérarchique ou est-il salarié-associé ? Ne m'avez-vous pas dit que vous étiez le seul patron au « **Borsalino** » avec 75% des parts, réparties dans le « **clan Cohen** » selon vos mots ?

Cela signifie, du point de vue du Code Général des Impôts et du Code de la Sécurité Sociale qu'il a, lui-même, un lien de subordination par rapport à l'ensemble des porteurs de parts que vous représentez. N'est-ce pas ?

Un patron normal ne prononcerait-il pas une sanction pour cette 2e agression dans votre restaurant ? Si vous ne le faites pas, c'est vous qui prenez le risque d'être sanctionné par la justice.

Pour ma part, comment puis-je réagir, après cinq ans de chômage, à **59 ans**, sans risquer de perdre mon emploi de livreur **ET mon autorisation préfectorale** comme agent de sécurité privée, certifié et diplômé SSIAP1?

Les politiciens locaux se feraient un plaisir de m'écarter voire de m'embailler à nouveau, surtout depuis que le député-maire et ses élus ont été condamnés « **Au nom du Peuple français** » à payer une amende de 1000 euros pour un arrêté municipal illégal à mon encontre.

Étant aussi **agent de sécurité privée**, je ne peux répondre à ce type de provocation ou d'agression que si ma vie est mise en danger. Dans ce cas, j'appliquerais l'article 122-5 du Code de procédure pénale.

Votre associé, lui, n'était pas en situation de légitime défense ; il s'agit donc d'une agression physique délibérée pour me « **casser en deux** » comme il a aimé à le dire le 22 juin 2010. Vous étiez à Paris.

Ce soir, vous êtes témoin que trois salariés ont dû le ceinturer pour l'immobiliser tellement il était excité. Il y avait votre fils, prénommé «**Nathou**», le pizaiolo appelé «**Zarko**» et le cuistot, Monsieur **Roland GARIN**, employé au « **noir** » depuis le départ du cuisinier précédant. Eux seuls ont eu une réaction responsable, humaine.

Ils ont mis fin à cette situation. Dans le cas contraire, je serais peut-être paralysé à vie et vous auriez été accusé de non-assistance à personne en danger. Article 223-6-Alinéa 1 et 2 du Code de procédure pénale.

Après cette 2e agression sur mon lieu de travail par le même individu, vous m'avez demandé de retourner chez moi. Ce que j'ai fait sans protester. Avant de partir, je vous ai montré que mes lunettes étaient cassées.

Coût de leur achat : 650 euros. Vous m'avez dit que vous ferez marcher votre assurance. En attendant mes lunettes représentent un outil de travail. Leur absence me pénalise compte-tenu qu'elles sont adaptées à ma vue actuelle.

Un employeur ne doit pas agresser son salarié. C'est un fait grave, passible des Prud'hommes et de la correctionnelle. Vous le savez. Aujourd'hui, je me sens en danger. Je crains la violence de votre associé. J'ai besoin de me protéger. Apparemment, il n'a pas les mêmes valeurs que les personnes civilisées.

Je laisse donc le soin à M. Le Procureur de la République d'aviser car je sais que la Police locale ne fera rien.

Comme vous ne m'avez surtout pas demandé ce qui s'est passé, je vous écris la réalité des faits. Comme la Police d'Aix-les-Bains, vous avez pris la version de mon agresseur pour argent comptant.

C'est ça, la lutte de classes sur le terrain : le parti-pris délibéré.

Se voiler la face et demander aux travailleurs de se taire constituent une pratique récurrente dans le paysage économique, politique et social de la République monarchique jusqu'à l'insurrection qui pointe son nez ici et là-bas.

Je revenais d'une livraison au 15, rue du Vieux Puits -quartier de Puer- à Aix-les-Bains. Trouver l'adresse n'était pas facile et le téléphone de la cliente était occupé. Quand je suis arrivée, elle m'a informé qu'elle téléphonait. Il commençait à neiger. La route était glissante.

Comme le téléphone du client était en permanence occupé, j'ai appelé le restaurant. Votre associé dit « **GARIB** » a répondu. Je lui ai demandé de rappeler la cliente pendant que je continuais à chercher la rue. Je tournais avec la panda parmi les maisons du quartier. Je vous rappelle que la nuit, nous n'avons une vision limitée.

Alors que j'étais en face de la cliente, chez elle, votre associé m'a rappelé pour me dire que « je n'avais qu'à me débrouiller ». Son mépris pour les salariés, avec ce type de remarques, montre qu'il n'est pas à sa place.

J'étais, d'ailleurs, venu vers vous, en priorité, à mon retour, alors que vous étiez en cuisine avec M. Roland GARIN, pour exposer ces faits. Cela n'a pas été possible. Vous m'avez d'emblée « coupé l'herbe sous les pieds » en me renvoyant une version inattendue de votre associé qui vous a rapporté que je lui aurais « **raccroché au nez** ». **FAUX !**

Ce malin avait préparé le terrain, à sa façon, car il sait que je ne laisserais pas passer un tel comportement.

Là, j'ai compris que vous ne ferez rien. Aucun changement! Votre priorité, la fuite en avant comme les politiciens.

J'ai « **raccroché** » pour donner les pizzas aux clients alors que l'échange téléphonique était terminé puisque je devais me « débrouiller », ce que j'avais déjà fait. Une fois de plus, il était décalé.

Au retour de la cuisine, j'ai clairement dit à votre associé que c'était « **un patron de merde** » haut et fort tellement mon indignation est grande face à un tel cynisme et une telle incompétence. Je l'écris et je le revendique.

Son agression en est **la meilleure démonstration**. J'ajoute que c'est un **patron-voyou-qui-donne-des-coups** pour exprimer son absence crédibilité professionnelle.

Je travaillais depuis 18h45 pour mes livraisons habituelles. J'avais déjà travaillé de 12h à 15h comme serveur à votre demande. Je vous rappelle que **je travaille depuis le 1er décembre sans aucun soir de repos** excepté trois départs vers 22h au lieu de minuit parce qu'il n'y avait plus de livraison.

Je vous rappelle que je travaille également à midi, 7 jours sur 14, en ce mois de décembre, 2 à 3 heures, parce que **votre associé ne vient plus**.

Je suis présent chaque fois que vous me le demandez même pour **une seule livraison**, parfois, à midi. Quand je ne travaille pas comme agent de sécurité privé, diplômé en sécurité incendie et en Assistance aux Personnes, au Centre des Congrès, je suis là. Ma vie privée et **mon travail de chercheur en écologie** en pâtissent.

Je suis disponible pour ne pas dire « **taillable et corvéable** ». Le jour où ma conseillère du Conseil Général, **Madame Claudine FRUMY**, était là, vous m'avez demandé de venir le lendemain midi. Je suis venu.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi. Et vous en profitez.

Vous m'avez d'ailleurs demandé de venir à midi, la semaine passée, pendant votre dernier départ à Paris, parce que que votre associé ne venait pas et parce qu'il arrive à votre fils de ne pas se réveiller. Compte-tenu de ses horaires de travail, le soir, je le comprends. Vous m'avez prêté un portable pour que je sois joignable à tout moment alors que j'ai un téléphone fixe que j'écoute de temps en temps. Mon autre employeur procède ainsi.

Une telle disponibilité jusqu'à minuit **au taux de 8,86 euros de l'heure** en horaire de nuit, mérite, je crois, un peu plus de considération et de respect de la part de celui que je dois remplacer pour qu'il puisse faire autre chose, ailleurs.

Si je vous répondais « Vous n'avez qu'à vous **débrouiller** avec votre associé » quand il refuse de vous remplacer qu'est-ce qu'il se passerait ?

Vous n'arrêtez pas de dire qu'il va partir et, pourtant, il est toujours là, à nous traiter à son image, comme des primates. Joueur de poker, *même au travail, sur Internet*, il nous prend *peut-être* pour des cartes à jouer.

Devant nous, **il ne respecte aucune règle** : il fume dans le laboratoire à pizzas ou au bar. Il abandonne les collègues en plein service. Parfois, il s'installe avec ses potes pour manger avec eux sans prévenir. Les « extra » et d'autres employés l'imitent ainsi que des clients en salle de restaurant et au bar.

Après, nous nous faisons remballer par les clients si nous faisons une remarque. Ce n'est pas normal.

Le fait qu'il veuille « **me casser en deux** » ne l'a pas empêché d'utiliser mon travail de livreur pour collecter à deux reprises le loyer mensuel de l'un de ses locataires au 17, rue de la Cité soit **400 euros en espèces**. En clair, du « noir ». J'ai dû lui arracher un « **merci** » tellement il nous prend pour des serfs. Bien sûr, vous étiez à Paris. Je vous rappelle qu'il ne m'a jamais dit « **Bonjour** » depuis le 2 novembre 2009, date de mon embauche officieuse. J'ai donc arrêté de le saluer parce que nous ne sommes plus sous la féodalité.

En France, il y a eu une **Révolution**. Dites-lui sinon, il va falloir recommencer.

Le vendredi 9 avril 2010, 8 jours après mon **embauche officielle**, il me m'était « **à pied** » alors que je travaillais comme serveur, à midi, et me renvoyait chez moi alors que vous étiez, une fois de plus, à Paris.

Je vous ai envoyé une lettre recommandée le jour même. Elle m'est revenue. Vous l'avez ignorée.

Je vous l'ai renvoyée le 23 juin 2010, après la 1ère agression physique de celui qui veut « **me casser en deux** ». Vous m'en avez accusée réception le 2 juillet 2010. Je vous en renvoie une copie ainsi qu'aux autres destinataires.

Cette fois-là, à part venir me chercher sur mon autre lieu de travail comme agent de sécurité vous n'avez rien fait.

En effet, vous êtes venu sur le chantier du nouveau Casino « Poker bowl » que je surveillais 12 heures par jour, le samedi et le dimanche. Je travaillais 35 heures le week-end avec les livraisons. 60 à 70 heures par semaine.

J'ai noté votre venue au chantier sur la main courante de l'entreprise de sécurité. C'est la consigne.

En ne faisant rien après la 1ère agression, vous avez pris la responsabilité de la 2e parce que votre associé fonctionne comme un gamin ou un patron arriéré.

Ce mardi soir, 14 décembre 2010, votre partenaire en affaires dit « GARIB », s'est comporté comme un « malfrat » en se ruant sur moi comme sur une proie. Ne sait-il pas déjà battu avec un client ivre, devant nous, alors que vous étiez en cuisine. Là, vous êtes intervenu parce que ça gênait le business. Vous lui avez parlé devant nous.

Le soir du 22 juin 2010, votre associé m'avait déjà agressé parce que je refusais ces remarques inutiles et méprisantes. Comme il ne s'intéresse pas vraiment à son travail, il lui arrive de faire autre chose, ses remarques sont souvent à côté. Ça devient lassant.

Ce 22 juin, Il s'est mis à crier « **Je vais te casser en deux** ». Pourquoi pas en trois ? Déjà, votre fils « **Natou** », mon collègue « **Zarko** », pizzaiolo, et le cuistot de l'époque prénommé « **Roger** » avaient dû le ceinturer devant des clients.

Cette 2e agression est donc une récidive. Comme vous avez accepté la première, ce type de personnes recommence s'ils ne sont pas sanctionnées.

Vous lui avez donné raison par votre réaction, à votre retour de Paris, en me disant :

«Je regrette de t'avoir embauché».

Une lâcheté humaine de plus. La citoyenneté et la conscience ne font pas partie de vos exigences.

Pourquoi n'avez-vous pas répété cette phrase à ma conseillère lorsqu'elle est venue ?

Parce que vous continuez à embaucher des travailleurs sans fiche de paie : livreurs, serveuses, cuistots. Je suis témoin du «turn over» des extras -qui-durent jusqu'à ce qu'ils en aient assez.

Une pratique courante dans la restauration, couverte par les syndicats complices et les politiciens verveux.

Le soir du 31 décembre 2009, n'ai-je pas travaillé «en extra» avec un client du «Borsalino», le cordial chauffeur du Préfet prénommé, lui aussi, « Pascal »? Un «extra» payé « 40 » euros chacun pour une soirée de réveillon.

Si ce n'est pas de l'exploitation, qu'est-ce c'est ? Une aumône chrétienne ? Des étrennes royales ?

Les recettes du profit sont toujours les mêmes :

Payer le travail humain au taux horaire le plus bas.

Demander à l'Etat UMP de vous exonérer de cotisations obligatoires en pillant le bien commun.

Rallonger au maximum le temps de travail des employés pour produire sans les rémunérer.

S'auto-exonérer de cotisations et de fiscalité avec le travail non déclaré.

Se servir de travailleurs émigrés pour empêcher toute réaction organisée.

Quel exemple pour vos enfants ! Et vous agissez ainsi en utilisant le nom de votre fils «Jérémy.» Insouciance ? Inconscience? Pourquoi doit-il servir de prête-nom pour la gérance de la Sarl **LE BORSALINO»?**

Le patronat et l'état-UMP envoient les CRS contre toutes les catégories de salariés quand ils défendent leur dignité, leur emploi, leurs légitimes revendications. Les syndicats acquiescent devant la politique du bâton.

Ils ont une responsabilité dans la cinquantaine de suicidés de France-Télécom, Pôle-Emploi et de l'automobile + ceux qui nous sont cachés avec l'aval des apparatchiks.

En SAVOIE, le patron sarkoziste de FO a été jusqu'à imiter ma signature pour demander la radiation de ma plainte aux Prud'hommes suite à mon licenciement du groupe **GAN assurances-GROUPAMA.**

Mon ex-employeur en a été informé par lui, moi, le principal intéressé, NON. Un élu UMP d'Aix-les-Bains est intervenu pour demander à la Police Nationale de me dissuader de déposer plainte. J'ai déposé plainte.

Une policière de Chambéry m'a clairement dit : « *Le faux a été reconnu mais votre plainte n'aboutira pas.* »

Aujourd'hui, j'ai l'habitude :

À Aix-les-Bains, mes plaintes pour agression physique en pleine rue, vol commercial et la disparition non élucidée de mon enfant de 14 à 15 semaines sont systématiquement classées après falsification de l'objet des plaintes, sur ordre. Un retour à l'époque où le « **Canard Enchaîné » y dénonçait la relation étroite entre le pouvoir et des malfaçons.**

Circulez ! Vous, les citoyens, vous n'avez aucun droit !

L'ordre UMP impose sa loi, capitaliste et chrétienne.

Quand j'ai été licencié, j'étais Délégué Syndical National CGT-FO dans un groupe de 5000 salariés. Quelques années auparavant, j'avais créé la 1ère section syndicale CGT-FO à la Banque Populaire des 2 Savoie.

« Nous sommes contents de votre travail, mais pour la Direction vous êtes un NUISIBLE »

Cette phrase du Directeur Commercial de **Gan Assurances résonne encore, 6 ans après.**

Les Prud'hommes ont annulé mon licenciement. Je me suis quand même retrouvé au chômage. C'est la réalité de la lutte de classes. Le patron de FO a déclaré que «*je mentai*» quand j'ai diffusé le jugement. Bureaucrate ! Il a accusé son employée du «faux en écriture» me concernant. Bureaucrate et lâche!

Combien de «pots-de-vin» pour cet apparatchik qui travaillait aux Thermes d'Aix-les-Bains ?

Dans la restauration, et au « **Borsalino » en particulier, c'est l'employeur qui agresse verbalement et physiquement le salarié surtout quand c'est un citoyen engagé. La complicité politique des élus n'est pas loin.**

Nous allons voir si, comme la Police, l'Inspecteur du Travail et ma conseillère du Conseil Général vont se faire complice d'une telle situation. La pression du pouvoir politique locale existe d'autant que le Député-Maire-Président de l'agglomération est devenu trésorier national du Parti du Président de la Ve République en décomposition.

J'en appelle à ces professionnels en espérant que leur conscience ne cède pas à la facilité.

J'en appelle à eux avec l'espoir qu'ils m'aident à sortir de la spirale exploitation-soumission ou répression. C'est le diktat qu'impose l'économie dite de « marché » à tous les salariés et à l'ensemble des travailleurs dès qu'ils défendent leur survie, leurs droits, leur dignité, leur métier, ici et ailleurs, dans le monde entier.

Comme vous avez l'habitude d'éviter les problèmes en ne les abordant jamais en profondeur, je suis convaincu que vous allez, une fois de plus, tenter d'écraser l'affaire. **La fuite en avant, une attitude génétique des exploiters.**

Je suis donc contraint, une fois de plus, de vous envoyer cette lettre recommandée avec copie au Conseil Général, à l'Inspecteur du Travail de Chambéry et au Procureur de la République. Principe de précaution oblige.

J'en ai assez d'être agressé alors que je viens pour travailler afin de payer mon loyer.

Je sais que vous vous fichez de notre dignité de salarié ou de notre conscience de travailleur. Ce sont des choses que les employeurs, en général, et les restaurateurs, en particulier, préfèrent évacuer voire **réprimer**.

J'ai des traces de rougeurs sur le visage, en particulier sur la joue qui a été griffée. Une photo pourra en témoigner. La lutte de classes ne s'arrête jamais, surtout dans des commerces comme le vôtre où le patronat fait sa loi sans que personne n'ose agir tellement nous sommes isolés dans un concert de complicités combinées.

J'espère que vous allez prendre les dispositions qui s'imposent sinon je ne vois pas comment je peux continuer à travailler sereinement avec votre associé qui est un homme violent et inconscient.

Je constate que vous avez commencé par partir en vacances pendant les fêtes.

Je vous confirme que je n'ai toujours pas accepté d'avoir été obligé de travailler «**au noir**» du 2 novembre 2009 au 31 mars 2010 pour pouvoir manger et commencer à payer mes 7 mois de loyers de retard. C'est à ma demande que vous avez été à Pôle-Emploi pour officialiser ma situation. La jurisprudence m'autorise à vous attaquer en justice.

J'en avais informé l'assistante sociale. J'ai inclus ma présence chez vous dans un rapport de gendarmerie et dans mon C.V publié sur notre site mobilitépartagée.free.fr.

Pour un militant révolutionnaire qui agit au présent depuis quatre décennies, c'est une souffrance de la conscience et une blessure pour mon âme d'athée qui dépassent l'entendement des acteurs et des serviteurs du système que vous symbolisez.

À 58 ans, après 40 années de revenus déclarés, même lors de mes emplois précaires pendant les quatre ans de chômage qui ont précédés ce job de livreur, **j'étais déclaré**. Quand je n'étais pas salarié - taxi, l'hiver dernier - je faisais une facture au nom du Réseau d'Images de Marques **VOITURAGE GRATUIT** pour le financer.

L'ordre décadent du capitalisme se paie le luxe de jeter des salariés qualifiés sur le pavé sans se donner les moyens de les recycler. Il fait de même avec nos enfants, *maintenant*, en imitant les Pays les moins civilisés.

L'insurrection généralisée contre cette situation imposée a commencé.

J'ai dû accepter vos conditions alors que je me battais depuis plusieurs mois pour obtenir le financement d'un stage de formation dans la sécurité, refusé jusqu'en novembre 2009 par Pôle-Emploi et la Région Rose-Vert-de-gris.

À cause d'eux, j'ai perdu le travail que j'avais trouvé à AREVA Aix-les-Bains. Une année de galère supplémentaire, après trois ans de chômage imposé, alors que le député-maire-trésorier de l'UMP touche une année de salaire **en un mois**. Sa retraite de député privilégié est garantie même s'il se fait jeter + 5 ans de chômage payés assurés.

On appelle ça des représentants du Peuple. Foutaise et **déni de démocratie** ! Ils devront payer !

À un ou deux ans de la retraite, compte-tenu de la nouvelle loi inique du gouvernement FILLON-KARCHOZY et de mes années sans emploi, je me retrouve pénalisé de ne pas avoir été déclaré. Vous avez économisé des cotisations patronales sur le dos de ma retraite et sur celui de la collectivité alors que vous avez déjà été condamné pour des faits identiques. Seriez-vous si accroc au fric que vous avez perdu tout sens des réalités sociales et humaines ?

Facile de faire de l'argent en nous pillant doublement!

Ce que vous faites avec moi, vous le faites avec d'autres. Hier, le cuisinier se plaignait de ne pas être déclaré. Vous le faites travailler jusqu'à trois heures du matin. «40» euros pour 10 à 12 heures par jour. Sa femme n'est plus d'accord. Elle a raison. Il devait dépanner. À 4 euros de l'heure, vous préférez faire durer.

Étant consultant syndical indépendant, je lui ai conseillé d'AGIR. Je l'aiderai. Ce courrier est un début.

Nous allons GAGNER son embauche déclarée !

Sur ce terrain-là, je n'hésite pas à me battre, en toute légalité, même au prix de ma propre sécurité économique et financière, parfois physique. C'est le lot commun des vrais «**communards**». Maintenant, je suis rôdé. La politique de l'ordre établi, patronal et syndical, m'a forgé comme leader en quarante années d'engagements militants.

De menaces en agressions physiques, 4 dont 3 à Aix-les-Bains dont 2 chez Vous, un licenciement à 54 ans, annulé «**Au nom du Peuple Français**», un internement politique à la stalinienne, **suite un arrêté du patron de l'UMP**, annulé également «**Au nom du Peuple Français**», arrêté signé par le futur **candidat UMP** aux élections territoriales.

Il est à noter que la **1ère agression** a eu lieu, il y a 33 ans, dans une **municipalité RPR**, dirigée par un ministre-député-Maire, M. Maurice HERZOG. J'étais **secrétaire général de l'union locale CGT de la vallée de Chamonix**.

Nous venons de gagner tous les procès engagés aux Prud'hommes contre les Hôteliers-Restaurateurs. **Trois conseils municipaux** m'ont déclaré leur soutien : SERVOZ, PASSY et GRENOBLE. **L'individu a été condamné.**

Aujourd'hui, du fait de la décomposition de la Ve République qui conduira à son implosion, la complicité droite-«gauche» est si grande et si visible que cela serait impossible. **Aujourd'hui**, la Police d'Aix a reçu l'ordre d'enterrer les dossiers. Et les élus de l'opposition n'arrêtent pas de baisser le pantalon. **Leur patron, c'est le curé.**

La liste n'est pas terminée puisque je combats «**le dépôt de bilan économique et écologique du capitalisme, économie subventionnée**» en créant l'école de la mobilité et l'école de l'écologie.free.fr en plus du reste.

Dès que j'ai commencé, avec la Peugeot 1007 jaune, connue de toute la population, la municipalité m'a menacé d'un arrêté pour m'empêcher de communiquer - M. MILETTO-ex du Front National-toujours employé comme conseiller -.
Quand je l'ai questionné, dans la rue, trois ans après, il m'a répondu : « C'est le maire qui me l'a demandé ». Larbin et lâche.

Je suis le responsable politique de l'Internationale économique de l'écologie et de la bioFinance. Je fais parti du Groupe « Militant » et de « WIN »- « Workers International Network ». Ils ont ce courrier.

Comme en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Irlande, en Chine, en Russie et aux Etats-Unis, et, maintenant, dans les Pays du la Méditerranée, les manifestations insurrectionnelles vont se développer dans une France en faillite.

Notre rôle de militants internationalistes, j'étais militant et formateur de militants à l'Organisation Communiste Internationaliste, l'O.C.I - en appliquant la discipline nécessaire, héritée du bolchévisme- est de RELIER, sur le terrain, les expressions du travail permanent de l'inconscient collectif qui traverse l'espace-temps.

Les politiciens sont si formatés et si limités qu'ils ne savent pas ce que cela veut dire.
Avec la classe des exploités, nous leur apprendrons, le moment venu, à notre façon.

Les militants comme NOUS sont les premiers visés. Nombre d'entre nous ont été écartés de l'armée, après la Grève Générale de 68, tellement le pouvoir DE GAULLE-DEBRÉ avait peur de notre expérience et de notre détermination.

Foi de bolchévique, la guerre ne nous fait pas peur !

Elle est quotidienne. C'est la guerre de classes des Bouygues-Boloré-Arnaud-Bettencourt-Dassault.
C'est la guerre des pétroliers et des spéculateurs, dealeurs de bénéfices fictifs, fabriqués au dépend des Peuples du monde entier, par la communauté des banquiers, la BCE et le FMI, pour camoufler la faillite. C'est la guerre des tueurs de l'écologie-comme-sens-de-la-vie.

Nous, marxistes, n'abandonnons aucun dossier, aucun combat ! C'est une loi de la dialectique :
Le Tout se retrouve dans chacune de ses parties. D'autres théorisent leur lâcheté.
C'est une volonté de l'univers : Il inscrit son indicible complexité dans chacune de ses réalités cachées.

J'en profite pour vous rappeler les irrégularités que je vous ai déjà indiquées :

Mon numéro de Sécurité Sociale ne figure toujours pas sur ma fiche de paie après 8 mois d'embauche officielle.

Les jours fériés travaillés ne sont pas mentionnés alors que j'ai livré le samedi 1er mai 2010 de 19h à minuit. Vous m'apprenez que c'est d'ailleurs le cas pour les autres fiches de paie. Votre comptable est un incompetent.

J'ai la rigueur de décompter les heures que je ne travaille pas, parfois, le soir, quand les livraisons s'arrêtent alors que je suis mensualisé. Un salarié n'est pas responsable des variations d'activité.

Ceci-dit, la construction d'une conscience implique une discipline de vie. Je récupère donc ces heures en travaillant à midi, comme serveur ; je n'en ai pas la qualification sur mon contrat. La « polyvalence » version patronale permet d'acroître l'exploitation. J'exige un avenant à mon contrat et l'ajout de « serveur » sur ma fiche de paie.

Tant que cette revendications ne sera pas satisfaite, j'arrêterai de venir à midi comme serveur.28/12/10

Depuis cet été, j'ai, parfois, un soir de repos que je récupère pour faire mes horaires hebdomadaires.

FORMATION PROFESSIONNELLE

J'ai toujours eu un niveau de formation élevée dans chacun de mes métiers : Banque-Finance-Assurance. J'ai présenté un mémoire, il y a 3 ans, dans le cadre de ma licence professionnelle « Droit-Economie-Gestion ».

J'étais Directeur d'agence à la Banque Populaire, j'ai fondé celle de Courchevel, puis j'ai été ciblé pour animer le réseau des 18 agences bancaires du groupe GAN-CIC des Savoie, dans le cadre de la Bancassurance.

J'ai créé et dirigé un Cabinet d'affaires alors que j'étais Président de l'association « Compétences et Finance » des 2 Savoie et Vice-Président de la Jeune Chambre économique d'ANNECY.

Sur mon contrat de travail, signé par le Conseil Général et vous-même, la case « formation qualifiante » a été cochée avec « formation en interne » : Une économie de plus pour Pôle-Emploi et la Région Rose-Vert-de-gris.

Vous avez refusé de me former comme « Pizzaiolo » alors que c'est l'intitulé de mon emploi sur mon contrat « Pizzaiolo-livreur » et sur ma fiche de paie. Le Conseil Général signataire s'est mis dans l'illégalité.

Faut-il que je dépose plainte contre lui pour obtenir gain de cause et sortir un tract à l'occasion des prochaines élections de mars 2011? La qualification de « Livreur » seule n'existe pas dans la restauration. Vous ne respectez pas votre signature. Dans la réalité, je suis uniquement livreur de 19h à minuit, 7 soirs sur 7, le plus souvent!

Cette salade à la « Borsalino » est cautionnée par le Conseil Général UMP et encouragé par la bienveillance du Conseiller Général, chef de la file de gauche, Monsieur Thierry Repentin.

IL Y EN A ASSEZ DE VOS BORSALINADES !

17/01/11 - 6

Quand cela vous arrange de déroger au contrat, vous me demander d'être serveur, à midi ou les jours fériés. La souplesse patronale vous permet de faire des économies de personnel et de profiter de mon respect des horaires et des engagements pris pour suppléer aux absences, en particulier, de votre associé-agresseur.

J'arrive à l'heure et quand je dis que je viens, je suis là. Un **militant-leader** doit montrer l'exemple.

J'ai constitué un dossier pour avoir une formation de «Pizzaiolo» parce que j'ai le projet professionnel de créer une **pizza bio**. Je pense que c'est une pierre à apporter à la collectivité. Une sorte de « business écolo » comme diraient les attardés de la pensée dialectique et les escrologistes du « Développement durable ».

En tant que chercheur, j'ai investi mes deux années de chômage indemnisé dans les concepts que j'ai créés, en particulier dans le domaine de la **mobilité**. Bien qu'elles m'aient imité, les autorités ne comprennent rien à l'essentiel de l'**école de la mobilité**. Leurs motivations sont dévoyées.

L'énergie créatrice ne vient pas de l'intelligence.

Elle prend sa source dans la transsubstantiation de l'âme et de la conscience.

Pour **LE STAGE de PIZZAÏOLO**, ma conseillère, Mme FRUMY, l'a présenté en commission. **Accepté, le 20/12/2010.**

Je le ferai du 21 au 25 février 2011.

À ce sujet, dès mon embauche, je vous ai fait part de mon projet. Vous l'avez ignoré d'emblée tout en acceptant de marquer sur la Panda «Bientôt, un pizza bio» qui n'a jamais été suivi d'effet comme le reste. Livreur, c'est tout...

Je souhaite trouver une solution qui soit viable pour le « livreur » que je suis puisse travailler sans craindre d'être frappé par votre associé, incapable de se contrôler dès qu'il est contredit.

Je suis venu travaillé normalement ce mercredi 15 décembre, de 18h45 à 23h45, pour livrer les pizzas alors que je suis toujours très choqué.00:29:34 Vous m'avez demandé de revenir le lendemain midi. Je serais là.

Après cette prestation du jeudi 16 décembre de 12h à 14h, vous m'avez accordé ma première soirée de repos du mois de décembre. J'en ai profité pour travailler pour l'**école de l'écologie.free.fr**.

17/12/10 10:34:26 Vous venez de m'appeler vers 10h10 pour venir travailler à midi. Je viens après mon travail d'agent de sécurité scolaire aux écoles du quartier de Lafin.

19/12/10 Vendredi et samedi soir, j'ai travaillé avec votre associé « GARIB » ; il préparait les tickets de caisse et le rendu de mes livraisons. Pas un mot. Idem ce dimanche soir. 00:00:25

Compte-tenu de l'absence d'indications concernant deux à trois personnes à livrer, je me suis «**débrouillé**».

Réflexion : Quand un homme se bat au quotidien, c'est qu'il reste motivé.

J'ai décidé de vous combattre légalement, **vous et votre associé**.

Nous agirons jusqu'à ce que vous soyez condamnés tous les deux.

COMME DANS LA NATURE, LA LUTTE CONTINUE ET NE S'ARRÊTE JAMAIS, C'est le principe de VIE.

N.B. : mon outil de travail pour livrer est une panda que je vous ai vendue 500 euros parce que vous êtes partenaire du Réseau **VOITURAGE GRATUIT**. Vous ne l'avez toujours pas équipée pour rouler sous et sur la neige.

D'autre part, je vous demande d'arrêter de servir aux clients des produits dont la date limite conseillée de consommation est dépassée de 7 à 10 jours voire plus. (Exemple, cette semaine, les harengs du 09/12/2010)

Je rédige actuellement les chapitres suivants : « *Je mange, nous mangeons, ils nous cannibalisent* » et « *Médecine de l'environnement - Environnement de la médecine* » pour l'**école de l'écologie.free**

Pour cette raison, *avec mes collègues de travail*, je vous demande de faire respecter la loi sur le tabac dans votre Restaurant. L'air est la principale nourriture de notre espèce. L'air vicié entraîne des effets irréversibles.

22/12/10 15:28:15 Vous venez de m'annoncer que vous êtes passé chez votre banquier, la Banque Populaire, pour présenter un dossier de rachat des parts de votre associé «GARIB DUMENTAG».

Apparemment, vous auriez donc décidé de l'évacuer du Restaurant. À suivre !

24/12/10 Hier soir, le cuistot en colère est parti à 20h30. Votre « GARIB » est arrivé à 19h30 sans dire « Bonjour » à personne. Cette fois-ci, vous êtes parti à Rome ! Soyez béni pour vos petits et gros profits ! 25/12/10-

27/12/10 Suite à l'agression, j'ai de plus en plus mal en haut de la colonne. Je vais prendre rendez-vous avec le médecin référent de la Sécurité Sociale. J'ai des difficultés à conduire. 28/12/10 Page 7

03/01/11 Hier soir, à 22 heures, avant de partir pour une mission de surveillance pour la nuit comme agent de sécurité privée, je demande un entretien : Je vous informe que pour toutes les raisons évoquées dans ce courrier, j'arrête les livraisons ce soir. Je prends 3 jours de congés payés. 03/01/11

Respectueusement, résolument et indéfectiblement,

Pascal SACAU 04 79 88 99 59 1, rue de l'avenir 73100 Aix-les-Bains mobilitpartagee.free.fr

Chercheur en écologie indépendant en profession libérale Urssaf 730 530 14 10899

Pascal



SACAU

1, rue de l'avenir

73100 Aix-les-Bains

04 79 88 99 59

SIRET 501 000 913 00019

EXPÉRIENCES mises à jour le 17/01/11

Janvier 2011 Officialisation de l'entité "**Internationale économique de l'écologie et de la bioFinance.**"

Juillet 2010 Construction de l'**école de l'écologie** sur le site <http://mobilitépartagée.free.fr>

Juillet 2010 Agent de sécurité incendie pour le congrès de la **Fédération Française de Rugby**

Mai 2010 Agent de sécurité incendie pour le congrès national de la **Fédération des Artisans Taxis**

1er avril 2010 **Contrat CDI** à temps partiel comme **agent de sécurité** à la société **DGS Aix-les-Bains**

1er avril 2010 **Contrat CUE/CUI d'un an** Pôle-emploi/conseil général au **Borsalino, le soir.**

26/12/09/Janvier 2010 **Taxi** en exta-Transferts des aéroports aux stations de sports d'hiver (Russes-anglais)

Novembre/décembre 2009/Janvier 2010 Extras comme livreur de pizzas et serveur au Borsalino

11/12/09 Délivrance de l'autorisation préfectorale jaune pour travailler avec un taxi.

10/12/09 Diplôme national **SSIAP 1** -Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

29/11/09 **Délivrance de ma carte professionnelle en sécurité privée N° CAR-073-2014-11-29-2009**

06/11/09 **Certificat** de qualification professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (CQP/APS).

Septembre 2009 Immatriculé à l'**Orias** comme Intermédiaire en assurances sous le n° 09050819.

Août 2009 Embauché par **SECURITAS** à la fête du lac d'Annecy sur recommandation du patron de HORIZON.

Janvier 2009 Réembauché comme agent de sécurité à **Areva** samedi, dimanche et fêtes.

Décembre 2008 Réembauché comme **agent de sécurité** au poste de contrôle samedi, dimanche et fêtes.

Sept-Oct 2008 **Vendanges** à JONGIEUX (Savoie) Ets Edmond JACQUIN
+ Ouvrier en connectique (facturation à la tâche à A2P connectique.) :

Juillet-Août 2008 **Agent de sécurité qualifié**-Poste de garde d'**Areva** Aix-les-Bains
Intégral Sécurité + Agent de sécurité à **MUSILAC** (nuits) avec **ASP**.

Depuis Mai 2007

Création et développement du **Réseau VOITURAGE GRATUIT**

2005-2008 Rédaction et expérimentation du concept de **mobilité pARtagée**
Travaux sur le site mobilitépartagée.free.fr-Voyage d'étude à **Los Angeles**.

Depuis nov. 2007

Inscrit à l'URSSAF Chambéry comme **écologue** et écrivain public MILITANT.
Siret 501 000 913 00019 Chercheur en écologie-**spécialité, la mobilité.**
Auteur de la bioFinance – **consultation à la demande.**

2 au 7 juillet 2007

Une victoire : Réintégration à Gan assurances-GROUPAMA

1991-2005

Chargé de missions à GAN ASSURANCES en assurances de personnes
Animation d'un réseau d'agences GAN 73-74-Nord Isère
Mise en place de la **BANCASSURANCE** en assurances de personnes
dans les 18 agences du groupe CIC des Savoie de 92 à 95

89-91

Créateur et gérant du Cabinet d'Affaires « **Conseil et Finance** » à ANNECY
Président fondateur de l'Association "**Compétences et finance**"
Co-organisateur de la 1ère et 2e Journée de la Finance à Annecy (74).

87-89

Création du fonds de clientèle de W FINANCE à ANNECY (ex-Groupe Worms)

74-87

Guichetier- commercial- puis Chef d'Agence à la Banque Populaire des Alpes
CREATION de L'AGENCE de COURCHEVEL de 83 à 86 Objectifs dépassés.
Directeur d'agence à St Jorioz (74)

FORMATIONS-DIPLÔMES

2010 /2011 **Construction de l'école de l'écologie sur free.fr/** Rédaction d'une thèse sur la mobilité.
2009 **SSIAP 1**- Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes - SSIAP 2 ou 3 en projet.
CQP/APS – Certificat de qualification Professionnelle/**Agent de Prévention et de Sécurité**

2007-2008 **Licence Droit-Economie-Gestion**- Université de Savoie (Validation d'Acquis professionnels VAE)
"Banque- Finance-Assurance-(17 certificats obtenus sur 21- 4 en cours)

71-73 Lettres modernes et Sciences économiques (Paris XIII) - Analyste en économie.
70 Instituteur remplaçant dans le 93. (Stains-La Courneuve-Cité des "4000")
69 Bac **Sciences économiques** et sociales- mention

Pendant 30 ans : Stages droit social-banque-Finance-Assurances- Gestion de Patrimoine.
mandats électifs/responsabilités syndicales + activités associatives.

Autres activités : Marche – Yoga – Vélo – Aviron – Auteur de "**MIRA et la révolution sera**".